

Lettre N° 12

Septembre 2019

Le mot du Président

Tous actionnaires de la transition énergétique citoyenne!

Après la réalisation d'une première tranche de 17 centrales, nous nous déployons aujourd'hui sur des projets plus ambitieux pour tripler notre puissance installée : passer de la fourniture de courant à 80 foyers aujourd'hui à 250 foyers (hors chauffage) d'ici fin 2020.

Pour cela nous devons mobiliser 100.000 € (voir article ci-contre).

Chacun(e) à son échelle, tout en valorisant son épargne, peut contribuer et devenir producteur d'énergie renouvelable locale. Cette participation permet « l'effet levier » sur l'emprunt. Ex : 40 parts de 100 € générant 20.000 € d'investissement permettent l'installation d'une centrale solaire produisant la consommation électrique de 4 foyers !

Le passage à l'action est simple : complétez un bulletin de souscription, téléchargeable sur notre site et prenez une ou plusieurs parts de 100€.

Nous avons besoin de vous ! Ensemble, dotons notre territoire de son énergie électrique renouvelable, locale, durable, et retrouvons la maîtrise de l'énergie que nous consommons.

Energétiquement vôtre.

Jacques REGNIER

Président de la SAS CVPV

contact@cvpv.fr

(*) :

Actualités

Les projets photovoltaïques des CVPV : installer 1.000 nouveaux panneaux pour tripler notre production

Pour amplifier ses engagements en faveur de la transition énergétique locale, notre AG du 17 mai dernier a approuvé la réalisation des projets sur les toits des ateliers municipaux de St Sauveur, de l'Association Les Tracols à St Laurent-en-Royans, de l'immeuble de l'OPAC 38 à St Marcellin et de la Station d'épuration SMABLA à St Nazaire-en-Royans, auxquels il faut ajouter le projet du Gymnase de St Jean-en-Royans, approuvé par l'AG de 2018, l'ensemble représentant un investissement total de l'ordre de 500 K€.

Pour pouvoir solliciter les banques et mettre en service ces nouvelles installations, les Portes du Vercors ont besoin disposer de nouveaux fonds propres provenant de ses associés à hauteur de 100 K€, soit 1.000 nouvelles actions.

Le Conseil de Gestion a fixé au 1^{er} juillet 2019 le lancement de cette levée de fonds participatifs. Prix d'une action = 100 €. Rappelons que la gouvernance des CVPV est en mode coopératif : chaque associé a 1 voix, 1 droit de vote, quelque soit le nombre de parts qu'il détient.

Au 30 septembre 2019 : 234 nouvelles parts sont déjà souscrites, soit 23,4% de notre objectif.

Alors, pour atteindre les 100% et permettre la réalisation de ces nouveaux sites de production, devenez associé ou augmentez votre participation. En prenant des parts dans les CVPV, c'est une valorisation de votre épargne, non spéculative : pour des parts souscrites, le rendement prévisionnel sur 20 ans est de 2 à 3% par an du capital investi, le 1er versement intervenant à partir de la 5^{ème} année, tel que prévu par les statuts de la SAS et dans son plan de financement prévisionnel.

Le nouveau site convivial des CVPV

Depuis avril dernier, l'Association Nationale des Centrales Villageoises a créé un nouveau site internet avec : un site général, celui de l'Association, et un site pour chaque Centrale Villageoises. L'adresse de notre site est la suivante : <http://www.portesduvercors.centralesvillageoises.fr>

Désormais, notre lettre d'information y sera directement placée, un courriel vous annoncera sa parution avec le lien pour y accéder, permettant de réduire les « coûts énergétiques » de l'information.

Vous y aurez également en permanence le point sur nos activités ainsi que toutes les actualités des CVPV (projets, manifestations, visites, etc.)

La production
électrique cumulée
des 17 centrales des
CVPV du 1er janvier
au 30 sept. 2019 :

169.061 Kwh,
soit +1.03% par rapport à la
prévision PVGIS



NOUVEAU

Hébergeurs d'une centrale photovoltaïque installée par CV Portes du Vercors, vous pouvez désormais suivre la production journalière d'électricité et la production cumulée de votre centrale en allant sur le site: centralesvillageoises.fr à la page [Portes du Vercors](#) et en cliquant votre localisation sur la carte géographique positionnant les installations des CVPV.

Actionnaires ou sympathisants, vous avez également accès, selon la même procédure, à ces informations sur la production d'électricité de nos centrales.



Economie d'énergie

Si vous envisagez des travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffe-eau, pompe à chaleur, etc.), vous pouvez être accompagné et bénéficier d'un financement dédié. Selon vos travaux et vos revenus, cette plateforme calculera votre prime :

cee.centralesvillageoises.fr

Pensez à entrer votre code actionnaire: AURA38PV

Pour nous joindre :
contact@cvpv.fr

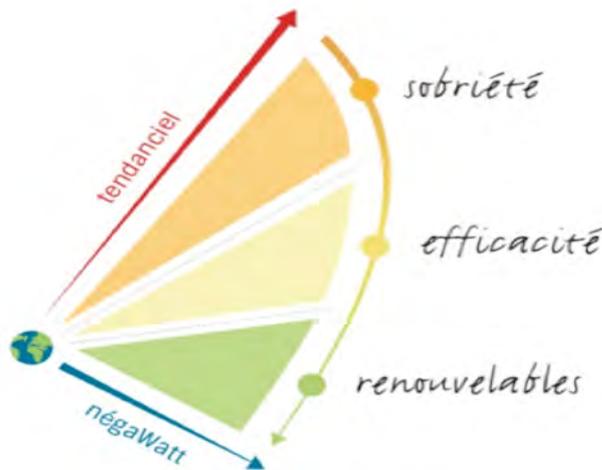
Prochaine Lettre le
31 décembre 2019

Et si vous participiez au Groupe « Economies d'énergie » des CV Portes du Vercors?

Lors de sa dernière AG, les Centrales Villageoises Portes du Vercors (CVPV) ont annoncé la création d'un Groupe de travail « Economies d'énergie » pour amplifier leurs actions dans ce domaine.

Les CVPV souhaitent un tel Groupe car, comme l'a formalisé l'association négaWatt dans sa démarche pour promouvoir un système énergétique plus soutenable, la transition énergétique ne se décline pas uniquement en de nouvelles solutions de production propres et durables, les économies d'énergie font partie intégrante de la transition énergétique.

C'est cette démarche négaWatt, reposant sur 3 piliers, qui sous-tend l'action des CVPV.



La démarche négaWatt®

Voir leur scénario 2017-2050 sur https://negawatt.org/IMG/pdf/scenario-negawatt_2017-2050_essentiel-4pages.pdf

Grâce à l'application systématique des 2 premiers piliers de cette démarche, il est ainsi possible de **diviser par 2 la consommation d'énergie à l'horizon 2050** et dans le même temps de **développer la production d'énergies renouvelables pour couvrir à 100% la consommation d'énergie** (le 3^{ème} pilier de la démarche). **Ceci tout en maintenant un haut niveau de services énergétiques pour l'ensemble des besoins.**

Ce Groupe souhaite donc être une force de proposition pour développer les actions des CVPV sur ces 2 piliers.

La première réunion aura lieu le **mercredi 9 octobre 2019, salle N°3 de la Maison des Associations de St Marcellin, 9 rue du Colombier**, avec comme ordre du jour l'identification de toutes les actions que les CVPV pourraient entreprendre et/ou relayer pour contribuer sur son territoire à la sobriété et à l'efficacité énergétique.

Les actionnaires et les sympathisants des CVPV sont cordialement invités à participer à ce groupe de travail.

Venez nombreux, avec vos idées, vos propositions d'actions, de partenariat ou simplement avec votre envie de participer et d'agir...

Prochaines réunions organisées par les CVPV

Vendredi 8 novembre 2019 à 19h à la Salle des fêtes de Bouvante-le-Bas : réunion publique sur le thème : «*Changement climatique : nous sommes tous concernés!*»

Vendredi 15 novembre 2019 à 20h30 à la Salle des fêtes de St Laurent-en-Royans : projection du film «*Après-demain*» de Cyril Dion.



Quelques nouvelles de l'association ASTRE

Coquelicots : aux côtés de Grésivaudan-Sud-Ecologie (GSE), l'association **Actions Solidaires pour la TRansition Energ'étique (ASTRE)** continue de s'impliquer très activement dans l'opération « **Nous voulons des coquelicots** » qui appelle à l'interdiction des tous les pesticides de synthèse.

Prochaine manifestation: **vendredi 4 octobre à 18h30 devant la Mairie de St Marcellin.**

Les collectivités locales sont sollicitées pour délibérer en soutien à cette mobilisation citoyenne.

Rescrit Fiscal : ASTRE entreprend les démarches pour être reconnue Association d'intérêt général, statut qui permettra de garantir à ses donateurs la défiscalisation de leurs dons, notamment, les frais kilométriques engagés par les bénévoles.

www.astre-asso.org

